

sont des lettres isolées ou encore des combinaisons de deux lettres diversement disposées. Derrière ces lignes mystérieuse, qui manquaient de sens pour les Juifs et pour les païens, les chrétiens retrouvaient le rayonnement de la Croix du Sauveur.

La croix se montre, dans la simple rigidité de ses lignes, déjà nettement dessinée et reconnaissable pour tous, sur des tombes dont les plus anciennes appartiennent à la fin du troisième siècle. Avec le quatrième siècle, l'Église sort des catacombes. Elle peut s'affirmer devant les nations et arborer hautement son étendard. La Croix apparaît alors radieuse, décorée de la couronne qui indique sa victoire, ornée de fleurs, enrichie de pierres précieuses. Pour en former l'image, l'homme chrétien appelle tous les arts à son aide. Il veut que la Croix soit belle aux regards, autant qu'elle est chère à son cœur.

Cette Croix si simple, que deux traits rapidement tracés suffisent à reproduire, s'est développée en ornements gracieux sans perdre ses lignes essentielles. L'arbre sacré a donné ses fleurs et cette flore est riche de formes et de couleurs autant que la flore de nos jardins.

Le quatrième siècle ouvre sur ce point une voie artistique qui ne sera jamais abandonnée. La Croix resplendira à travers les siècles chrétiens comme le motif d'ornementation le plus volontiers recherché par les ouvriers qui travaillent le bois, la pierre et les différents métaux. Elle marquera de son signe le monument religieux qu'elle domine ; elle s'y montrera partout, dans l'ensemble et dans les moindres détails de l'œuvre, dans le tracé du plan, dans les arêtes ou les voussures de la voûte, dans les mosaïques du pavé, dans les grilles ouvragées du sanctuaire et des chapelles, surgissant en relief ou largement gravée sur les vases sacrés et sur les meubles liturgiques de l'église et de la sacristie.

Nous trouverons encore la Croix sur les monnaies des empereurs et des villes. Elle consacre de son signe les inscriptions triomphales et les éloges funèbres, précède le libellé des actes publics, des traités et des contrats, et accompagne comme un témoin respecté la signature des contractants.